



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 novembre 2016

## La BCE lance une consultation publique sur un projet d'orientation concernant les opérations à effet de levier

- La BCE publie, pour consultation, son projet d'orientation destiné aux banques concernant les opérations à effet de levier
- La période de consultation commence ce jour et se terminera le 27 janvier prochain ; elle comprendra un atelier technique pour les banques le 16 décembre et une audition publique le 20 janvier
- L'orientation a pour objet de garantir des pratiques sûres et saines d'octroi et de distribution des crédits en vue de contribuer au bon financement de l'économie réelle

La Banque centrale européenne (BCE) lance ce jour une consultation publique sur un projet d'orientation concernant les opérations à effet de levier permettant de développer, de façon claire et cohérente, des définitions, des mesures et la surveillance de ces opérations.

Dans l'ensemble, les marchés du financement à effet de levier ont enregistré une forte reprise depuis la crise et se caractérisent par une concurrence accrue entre les banques et les autres intervenants de marché dans un contexte de stratégies de quête de rendement. Bien qu'une enquête de la BCE sur les banques de la zone euro ait montré qu'elles n'étaient, en moyenne, pas aussi actives sur les opérations à effet de levier que les banques d'autres juridictions, le financement à effet de levier s'est de nouveau redressé depuis 2009, ce qui justifie d'examiner plus attentivement la façon dont les banques gèrent ces expositions. La qualité des critères d'octroi est (dans ce contexte et à long terme) un point d'attention essentiel en matière de supervision.

L'enquête a également montré des différences significatives entre les approches adoptées par les banques pour définir, mesurer et surveiller les opérations à effet de levier.

L'orientation recommande aux banques de mettre en place une définition unique et consolidée des opérations à effet de levier et de définir clairement leur stratégie en la matière ainsi que leur appétence à

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source**

Traduction : Banque de France

**La BCE lance une consultation publique sur un projet d'orientation concernant les opérations à effet de levier**

se porter garantes et à syndiquer ces opérations. Les banques doivent en outre s'assurer, par un processus solide d'approbation des crédits et une surveillance régulière des portefeuilles à effet de levier, que les opérations réalisées respectent leurs normes d'appétence au risque. Enfin, il est nécessaire que les instances dirigeantes des banques soient régulièrement destinataires de rapports complets sur les opérations à effet de levier.

Les opérations à effet de levier constituent une part importante du financement des économies. En garantissant des pratiques sûres et saines d'octroi et de distribution des crédits (par le respect de cette orientation), les banques contribueront au bon financement de l'économie réelle.

Cette orientation n'est pas contraignante et est de nature qualitative. La consultation commence ce jour et se terminera le 27 janvier prochain. Les documents pertinents, à savoir l'orientation et les questions fréquemment posées, sont disponibles sur le site Internet de la BCE consacré à la supervision bancaire.

Dans le cadre de cette consultation, la BCE organisera une audition publique le 20 janvier 2017, qui aura lieu dans ses locaux, à Francfort-sur-le-Main. L'audition sera diffusée sur le site Internet de la BCE consacré à la supervision bancaire. Des informations sur les formalités d'inscription à l'audition publique et la marche à suivre pour soumettre des commentaires sont également disponibles sur ce site Internet. À l'issue de la consultation publique, la BCE publiera les commentaires reçus ainsi qu'un compte rendu des contributions.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Uta Harnischfeger au +49 69 1344 6321.**